Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260916-DE26_106-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 16/09/2026

Date de la convocation : 10 septembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 16 septembre 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la Ville de BETTON, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François BROCHAIN, Maire.

PRÉSENTS (31) : F. BROCHAIN, Maire, V. FRABOT, F. MIGNON, S. CHERIF, T. FELIX, S. HILLION, A. AMAR, K. LEPINOIT-LEFRÊNE, G. JOSSELIN, S. ROUILLARD, Adjoints,
F. CABEDOCE, C. CACHEUX, M. DELASSUE, A. DEWAS, P. DOUDARD, C. DUBOST, A. GORCE, H. KERIVEL, S. LABOUX MORIN, O. LE MOIGN, J.-Y. LOURY, C. MORIN SAUVÉE, P. NAVELLOU, E. PIRET, N. ROUSSELOT, T. TOTO-ZARASOA, A. BIDAULT, P. CORNICHET, N. JAOUEN, S. LAPIE, M. PARAIRE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (2) : E. DELPY, N. RAOULT

PROCURATIONS DE VOTE (2) : H. KERIVEL (E. DELPY), S. LABOUX MORIN (N. RAOULT)

C. DUBOST a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-106	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANÇAIS – POMPIERS HUMANITAIRES A LA SUITE DU SEISME AU VENEZUELA	**MAIRE**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1115-1 ;

Vu le courrier du Groupe de Secours Catastrophe Français – Pompiers Humanitaires sollicitant le soutien financier de la Ville de Betton à la suite des séismes survenus au Venezuela ;

Vu les crédits inscrits au budget communal ;

Le 24 juin 2026, deux puissants séismes ont frappé l'ouest du Venezuela, causant plus de 6 000 morts, 16 000 blessés, 50 000 disparus et 16 000 personnes sans logement. A la suite de cet événement dramatique, le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF – Pompiers Humanitaires) a engagé, le 26 juin 2026, une équipe de sapeurs-pompiers humanitaires spécialisée dans la recherche et la localisation de victimes ensevelies.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des actions humanitaires conduites par le GSCF auprès de populations sinistrées à la suite de catastrophes.

Dans le prolongement des opérations de recherche et de secours, les besoins des populations affectées portent notamment sur l'aide d'urgence, les équipements et matériels de secours ainsi que l'accompagnement des personnes sinistrées.

Par courrier adressé à la Ville de Betton le 26 juin 2026, le GSCF sollicite le soutien financier des collectivités afin de contribuer à la poursuite de ses opérations au Venezuela.

La Ville de Betton souhaite s'associer à cette démarche de solidarité et apporter, à la mesure de ses moyens, un soutien à l'action humanitaire conduite par le GSCF.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260916-DE26_106-DE

Il est ainsi proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € au Groupe de Secours Catastrophe Français – Pompiers Humanitaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € au Groupe de Secours Catastrophe Français – Pompiers Humanitaires ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

A BETTON, LE 16 SEPTEMBRE 2026

La Secrétaire de séance,

Céline DUBOST

Le Maire,

François BROCHAIN